

Lors des dernières élections professionnelles dans la fonction publique, les votes des personnels (avec une participation de plus de 70%) ont reconduit massivement une orientation majoritaire portant une conception éducative des métiers techniques et pédagogiques. La FSU conserve partout sa représentativité dans un rapport stabilisé avec l'UNSA. Pour les CAP du domaine « éducation populaire » la FSU se retrouve à parité maintenue avec le SEP-UNSA.

CAP des CEPJ :

Classe normale			
Sophie BRIOT	DRJSCS Centre	Titulaire	briot.epa@laposte.net
Virginie SEBILLE	DRJSCS Pays de la Loire	Suppléante	virginie_sebille@yahoo.fr
Hors Classe			
Christine TAPIE	DDCSPP Aveyron	Titulaire	c.tapie@wanadoo.fr
Christophe TAQUARD	DRJSCS Alsace	Suppléant	christophe.taquard@gmail.com

CAP des CTPS JEP (CETP soit la commission d'évaluation technique précédant la CAP) :

CETP JEP			
Didier HUDE	DRJSCS Pays de la Loire	Titulaire	hude.didier@orange.fr
Marie-Christine BASTIEN	DRJSCS Lorraine	Titulaire	m-christine.bastien@orange.fr
Patrice NAEGELE	DRJSCS Bretagne	Suppléant	patrice@naegele.fr
Yvonne DARTUS	DDCSPP Lot	Suppléante	y.dartus@orange.fr

La CAP est l'instance paritaire consultée pour toutes les questions de gestion individuelle. La CAP des CEPJ se réunit au moins quatre fois dans l'année, celle des CTPS seulement trois fois ordinairement.

CEPJ, calendrier premier semestre 2015

Mardi 10 février : règlement intérieur, avancement d'échelon, révisions de notes.

Jeudi 16 avril : accès à la hors classe, liste d'aptitude

Jeudi 4 juin : mouvement, mutation

Mardi 7 juillet : titularisation.

CTPS, calendrier premier semestre 2015

Jeudi 12 février : liste d'aptitude, règlement intérieur.

Jeudi 2 avril : accès à la hors classe

Jeudi 4 juin : mouvement, mutation

Tout en conservant la possibilité de contacter les représentants de l'UNSA, si vous êtes concernés par une demande de révision de note ou par un projet de mobilité, nous vous invitons à prendre contact avec nous. Il est plus facile de donner un avis ou de soutenir la demande d'un collègue lorsque sa situation est connue. Quelle que soit leur classe, les commissaires paritaires siègent pour tous les CEPJ.

Les positions des commissaires paritaires s'appuient sur une définition de l'intérêt général construit à partir de l'exercice d'un métier technique et pédagogique d'éducation populaire, articulée au statut de fonctionnaire de l'État, exposés dans les déclarations de candidature lors des dernières élections. Des barèmes et des critères de gestion ont été définis pour certains actes (hors classe, avancement...) mais pour le mouvement cela est beaucoup plus discrétionnaire. Pour autant les situations particulières peuvent influencer sur les propositions de la CAP présidée par l'administration. La gestion de l'ensemble du corps dans un souci d'équité est importante. Il est pour nous précieux qu'elle se fasse dans la volonté de protéger ou restaurer les missions techniques et pédagogiques. Nous militons à cet effet pour un accroissement des postes ouverts au concours comme moyen essentiel de recrutement.

Le syndicat EPA, multi catégoriel, est également représenté à la CAP des professeurs de sport :

CAP Professeurs de sport CLN			
Pierre LAGARDE	DRJSCS Lorraine	Suppléant	pierre.lagarde75@gmail.com